



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

08/02/2008 : Ratification du traité de Lisbonne par l'assemblée nationale et le sénat français - Jean-Pierre Audy, député européen (UMP, PPE-DE, F)

Je me réjouis que l'Assemblée nationale, puis le Sénat français, aient ratifié le traité de Lisbonne, avec de larges majorités (336 voix contre 52 à l'Assemblée nationale et 265 voix contre 42 au Sénat), qui manifestent la volonté des élus de la Nation de sortir l'Europe du blocage institutionnel.

Cette ratification par la voie parlementaire est un haut degré de légitimité démocratique approprié car les parlementaires sont les représentants du peuple et de la Nation et, par ailleurs, le traité de Lisbonne ne touche qu'aux règles de fonctionnement de l'Union européenne sans porter atteinte à la souveraineté nationale. C'est pourquoi je ne comprends pas les atermoiements des socialistes français, qui se proposaient de s'abstenir et qui se divisent sur cette question, alors que tous les autres partis socialistes européens se sont prononcés clairement en faveur de ce texte.

De plus, contrairement à ce qu'affirment certains souverainistes, le traité de Lisbonne tient compte du rejet de l'ancien traité constitutionnel pour l'Europe, et remet les nations et les peuples au cœur de la construction européenne : le mot constitution a été abandonné ainsi que, et je le regrette, les symboles de l'Union (hymne, devise et drapeau) ; les pouvoirs de surveillance des parlements nationaux sont augmentés ; la clause permettant à une nation de se retirer de l'Union est instaurée ; les compétences entre l'Union et les Etats membres font l'objet de définitions plus précises ; le parlement européen voit ses compétences augmentées et sera en co-décision sur pratiquement tous les sujets ; et notre constitution reste bien au sommet de l'ordre juridique national.

A ce moment d'étape dans la construction européenne, je salue l'action lucide, volontaire et pragmatique du président de la République française, Nicolas Sarkozy qui, avec Angela Merkel, chancelier d'Allemagne, ont réussi à entraîner les chefs d'Etats européens vers le traité de Lisbonne.

Une fois que les questions institutionnelles seront réglées, il incombe aux Européens de mener une réflexion politique sur l'avenir de l'Union et du projet européen, dans la perspective des élections européennes de 2009, et des réformes à venir sur la politique agricole commune, la politique de développement régional, la recherche européenne, et la réflexion sur les moyens financiers de l'Union. Je soutiens la mise en place du "comité des sages", constitué autour de personnalités européennes de premier plan, et dont la mission sera d'émettre des propositions concrètes sur ces sujets.

Pour toute information:

Jean-Pierre Audy, Député européen Tél: + 32 22 84 71 26

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>